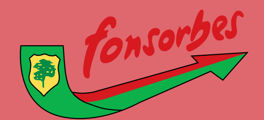
fonsorbes infos

Bulletin municipal Février 2013



ENFANCE ET JEUNESSE

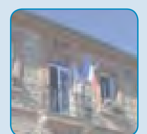
Accompagner les jeunes générations



VIE DE LA CITÉ
> Un label pour l'Internet citoyen
p. 2



VIE DE LA CITÉ
> Fonsorbes, lauréate des villes fleuries
p. 6





Édito

L'action et la seule motivation de la municipalité sont de construire une commune qui soit un cadre d'épanouissement pour tous. Il s'agit en premier lieu d'offrir aux jeunes générations les services qu'elles attendent et de les former à devenir des citoyens responsables acteurs de leur avenir. Cette attention envers l'enfance et la jeunesse rejaillit également sur la génération des parents qui sont assurés de l'attention portée à l'école et aux structures périscolaires. Enfin, l'action sociale envers les plus fragiles est une constante de notre implication, et nous veillons à ce que les personnes âgées trouvent à Fonsorbes l'environnement nécessaire pour maintenir leur forme et leur activité dans les meilleures conditions.

La municipalité est en effet totalement investie pour faire de Fonsorbes une commune où chacun trouve les conditions de son épanouissement. C'est là tout l'objet de notre investissement, et toute la gestion de la commune est tournée vers cet unique but. Au fil des bulletins municipaux, nous présentons en toute transparence nos réalisations, mais aussi les questions qui animent l'équipe municipale. Celle-ci est entièrement à l'écoute des Fonsorbais pour faire de notre ville une terre d'accueil et de bien-être pour tous.

Le maire,
Pierre Duplanté



Fonsorbes, labellisée ville Internet 2013 @@

Pour la première année, la ville de Fonsorbes a participé au label Ville Internet. Les initiatives en matière de développement des technologies de l'information ont permis à Fonsorbes d'être labellisée 2 arobases.

Ce prix vient récompenser et conforter l'engagement de la collectivité qui inscrit les technologies de l'information et de la communication dans sa mission de service public.



Le jury, composé d'experts, s'attache à analyser les politiques menées par les collectivités sur la base de critères liés aux valeurs de citoyenneté active et de démocratie participative.

Une belle reconnaissance pour le travail mené par les élus mais aussi pour le travail des services qui contribuent fortement à valoriser ces outils et actions mis en place en 2012 : nouveau site Internet, présence sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter, application mobile, utilisation de flash code, ouverture d'espaces publics numériques, formations aux outils numériques…

Et demain ? Les 2@ ne constituent pas un aboutissement mais une invitation à toujours améliorer l'offre numérique de la ville. Et en 2013, de nouveaux chantiers s'annoncent déjà avec notamment la poursuite de l'évolution du site Internet et de sa version mobile.

11 301 C'est le nombre de Fonsorbais au dernier recensement.

Actuellement, le recensement 2013 touche à sa fin ; le futur chiffre sera connu en début d'année 2014. Fonsorbes est recensée chaque année car la commune compte plus de 10 000 habitants, mais seules 8 % des adresses sont concernées.



L'impression du bulletin municipal de Fonsorbes respecte l'environnement.

Mairie de Fonsorbes ■ 05 61 91 55 10
mairie@fonsorbes.fr ■ www.fonsorbes.fr
Bulletin municipal édité par la ville de Fonsorbes, rue du 11-Novembre-1918, 31470 Fonsorbes.
Directeur de la publication : Pierre Duplanté
Rédacteur en chef : Jean-Claude Bourguignon
Conception et réalisation : In extenso, Canens. 05 61 90 29 15 ■ **Impression :** Messages Imprimerie, Toulouse ■ ISSN 0183-1429 ■ Dépôt légal à parution.



Le maire, Pierre Duplanté, entouré de membres du conseil municipal.

Les acteurs de la vie locale conviés par les élus

Les acteurs de la vie locale se sont réunis le vendredi 18 janvier à l'invitation du maire pour la cérémonie des vœux. Aux associations, représentants des services de l'État, enseignants, membres des comités de quartier et acteurs de la vie économique locale, le maire a exprimé sa gratitude pour leur engagement dans l'animation de la commune : « Je tiens à vous exprimer ma reconnaissance, ainsi que celle des élus et des Fonsorbais, pour votre engagement professionnel ou personnel. Sans vous, les acteurs de la vie économique et locale, Fonsorbes ne serait pas ce qu'elle est. » Les élus ont ensuite pu exprimer l'importance de cette implication dans la vitalité de la ville et donné quelques indications pour l'année à venir.

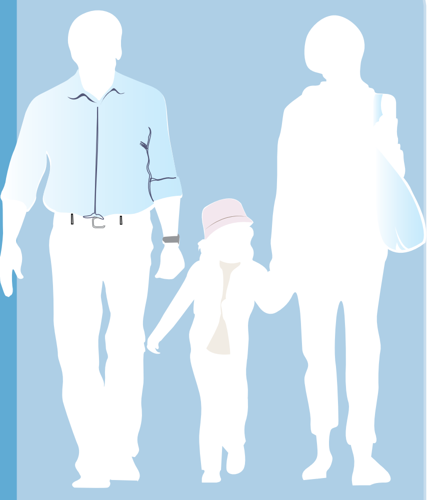
L'adjointe à la culture, Babet Barral, et Muriel Meerts, conseillère déléguée à l'action humanitaire, ont salué l'investissement des bénévoles dans les associations. Pascal Leblanc, adjoint au sport, a également reconnu l'importance des clubs sportifs dans le lien social et a annoncé que deux salles seront baptisées des noms de dirigeants sportifs décédés en 2011 et 2012. Christian Pech, adjoint aux affaires scolaires, a expliqué qu'un travail sera entrepris avec tous les intervenants scolaires concernant le nouveau rythme scolaire annoncé. Pour les entreprises et commerçants, Jean-Louis Nattes, conseiller délégué à l'économie et l'artisanat, a indiqué que l'économie à Fonsorbes se portait bien : une trentaine d'entreprises nouvelles ont été créées en 2012. De plus, le projet des Portes du Gers ne connaît plus d'opposition juridique et pourra être mis en œuvre. Enfin, Jean-Louis Bisiaux, adjoint délégué aux comités de quartier, a indiqué que la mairie était en permanence à l'écoute des quartiers pour répondre à leurs attentes.

Pour conclure, le maire a invité l'assemblée à partager le verre de l'amitié, moment très apprécié pour échanger avec les élus présents. ■

BIENVENUE À FONSORBES

Si vous êtes installé à Fonsorbes depuis le début d'année 2012, la municipalité vous convie à une visite guidée familiale de la ville le samedi 23 mars 2013.

Si vous n'avez pas reçu la lettre d'invitation avec le coupon de participation, veuillez vous adresser au service communication, avant le vendredi 15 mars,
– au 05 61 91 55 27,
– sur communication@fonsorbes.fr
– ou renseignez le formulaire d'inscription sur www.fonsorbes.fr
> Découvrir Fonsorbes > Nouveaux Fonsorbais > Visite guidée



BLOC-NOTES

Geoffrey Bourse
Maçonnerie et gros œuvre
433, chemin des Capelliers
Mail : gbourse31@gmail.com

Stela Cadis
Chirurgien-dentiste
28, chemin de Las Fious
Tél. : 05 34 48 91 05
Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h ; samedi de 9 h à 14 h.





Les personnes honorées lors des vœux, congratulées par les élus.

Vœux au personnel communal

Pierre Duplanté a présenté le vendredi 11 janvier les vœux de la municipalité au personnel communal. Il a rendu hommage à l'implication dont chacun fait preuve dans la réalisation de sa mission. « Il n'est pas un jour où je ne reçoive des témoignages sur votre accueil, sur votre dévouement et sur votre sens du service public », a expliqué le maire, avant d'insister sur l'importance de la cohésion d'équipe dans la qualité du travail réalisé.

Après un rapide bilan de l'année écoulée et de ses réalisations, le maire a évoqué l'évolution marquante que sera l'intégration de Fonsorbes à la Communauté d'agglomération du Muretain au 1er janvier 2014. L'année 2013 sera donc marquée par la préparation de l'intégration à cette collectivité. Enfin, deux retraitées et quatre médaillés du travail ont été mis à l'honneur. Puis, la réception s'est terminée avec le partage du verre de l'amitié. ■

Une décision de justice met un terme à l'affaire de l'Af football de 2007

Des fautes de gestion, par un ancien président de l'Af football, avaient été pointées. L'Avenir fonsorbais omnisports et la ville de Fonsorbes avaient porté plainte. La justice a rendu son avis.

Dans le bulletin d'informations municipales d'avril 2007, une information avait été donnée concernant des irrégularités dans la gestion du club de football. Celle-ci avait fait l'objet d'une étude menée par une commission nommée par le conseil municipal et présidée par le 1er adjoint, Jacques Rouquet. Maître Boyer, avocat de la commune, avait pointé des fautes de gestion, des abus de confiance et des abus de bien social au cours des exercices 2003 à 2006. La décision avait été prise à l'unanimité par le conseil municipal de porter plainte pour détournement de deniers publics et de demander à l'Avenir fonsorbais omnisports d'entreprendre la même démarche.

Les procédures judiciaires étant arrivées à leur terme, le conseil municipal, dans sa séance du 18 décembre 2012, a décidé de porter les conclusions à la connaissance des Fonsorbais.

L'avis d'ordonnance rendue le 12 mars 2009 par le tribunal de grande instance de Toulouse informait sur une ordonnance de non-lieu à l'encontre de l'ancien président de l'Avenir fonsorbais football sur la période concernée.

Dans son jugement du 16 octobre 2012, le tribunal de grande instance de Toulouse a débouté l'Avenir fonsorbais omnisports de l'ensemble de ses demandes et rejeté la demande reconventionnelle formée par l'ancien président. ■

Les copies des jugements sont disponibles sur le site Internet de la commune : www.fonsorbes.fr > rubrique Vie municipale > Conseils municipaux > Procès verbal du conseil municipal du 18 décembre 2012 > Jugements ancien président Af football



Le Sivom, un organisme de services

Vendredi 25 janvier avait lieu la présentation des vœux au personnel du Sivom du canton de Saint-Lys. Le président de la structure, Jacques Rouquet s'est adressé aux 97 membres du personnel, en présence de Pierre Duplanté, maire de Fonsorbes et conseiller général du canton de Saint-Lys, du maire de Saint-Lys, d'élus de ces deux communes ainsi que de Fontenilles. Jacques Rouquet, a évoqué l'année écoulée : « L'adhésion de Fontenilles, en 2011 à la Communauté de communes de la Gascogne toulousaine (CCGT), a impliqué des changements d'organisation ». De fait, le personnel de la crèche, du relais d'assistantes maternelles et de la crèche familiale de Fontenilles a été transféré. Jacques Rouquet a rappelé que Cambernard ayant rejoint, depuis le 1er janvier 2013, la Communauté de communes du Savès, quatre communes restent dans le syndicat : Bragayrac, Saint-Lys, Fonsorbes ainsi que Fontenilles pour ce qui concerne la collecte des ordures ménagères et la déchetterie, en attendant le transfert définitif de cette compétence à la CCGT.

Le président du Sivom a confirmé que Fonsorbes allait rejoindre au 1er janvier 2014 la Communauté d'agglomération du Muretain (CAM) pour la petite enfance, la voirie, les ordures ménagères et la déchetterie. « Nous avons la déchetterie la mieux adaptée de l'Ouest toulousain » s'est félicité Jacques Rouquet, avant d'annoncer la construction de locaux : garages, zones de stockage, bureaux et salles, pour un investissement de 900 000 € qui sera engagé dès sa prise en compte dans le budget du conseil général.



Jacques Rouquet, président du Sivom, lors de la présentation des vœux au personnel en présence des élus.

Il a évoqué l'avenir du Sivom en déclarant qu'il fonctionnera au-delà de mars 2014 : « Un travail important est en cours pour préparer la répartition du personnel à la CAM et anticiper le futur du Sivom. Son avenir est dans les mains des élus actuels et des futures équipes municipales. Il devient un enjeu politique. Le personnel doit être respecté avant tout. »

À l'issue de cette cérémonie, deux agents ont reçu la médaille du travail pour leurs 20 ans au service du Sivom. La soirée s'est poursuivie avec un moment de convivialité. ■

Comment sont gérées les listes électorales

Pour que ces listes reflètent la population de votants, elles doivent être périodiquement remises à jour : installations, déménagements, décès, arrivées à l'âge de la majorité, sont autant de motifs de retrait ou d'ajout sur ses listes.

La commission Élections de Fonsorbes, réunie sous la présidence de Babet Barral.



Cette mise à jour est la responsabilité de la commission Élections, constituée d'un représentant du maire (à Fonsorbes : Babet Barral), d'une personne désignée par le président du tribunal de grande instance, ainsi que de neuf membres nommés par le sous-préfet. Toutes ces personnes font partie des électeurs de la commune.

La commission statue sur les demandes d'inscription déposées en mairie et sur les radiations. Elle doit s'assurer que les demandeurs respectent les conditions requises (avoir la qualité d'électeur et une attache avec la commune). La commission se prononce également sur l'inscription des personnes qui seront majeures à la date de clôture des listes électorales ou à la veille de la date du scrutin.

Ce travail permet ainsi un contrôle de l'administration et des citoyens sur les listes électorales. ■





Fonsorbes, lauréate du concours des villes et villages fleuris

En 2009, la commune de Fonsorbes était arrivée seconde, ex-æquo avec la commune de Cugnaux, au palmarès du concours des Villes et Villages fleuris. En 2012, Fonsorbes a obtenu la 3e place, dans la catégorie des villes de 10 001 à 600 000 habitants. Ce concours, organisé par le conseil général de la Haute-Garonne et le comité départemental du tourisme, récompense l'esthétisme et l'harmonie du cadre de vie des espaces verts. Douze villes étaient en concurrence. Un jury de quatre personnes dont trois du conseil général et un professionnel du tourisme est venu à Fonsorbes évaluer la qualité des espaces verts.
Environ 7 000 plantes ont été mises en scène, dans l'année, avec une variété de vingt espèces différentes. Ce troisième prix valorise le travail du service des espaces verts et montre l'implication particulière que la municipalité porte au patrimoine paysager et végétal de la ville. ■



Plan Vigipirate

Le plan Vigipirate a été placé en niveau rouge suite à l'intervention de la France au Mali. Un dispositif a été mis en place devant les écoles et crèches sur la commune de Fonsorbes.
Des barrières ont fait leur apparition devant les établissements scolaires de la commune afin d'en filtrer l'accès et d'empêcher des véhicules de stationner à proximité. Ce dispositif restera en place jusqu'à la levée du niveau rouge du plan Vigipirate. ■

Franc succès pour le service en ligne de paiement et réservation de la restauration scolaire

Le service de réservation et paiement en ligne de la restauration scolaire a été mis en place par la municipalité en novembre dernier. L'objectif était de permettre aux familles d'accéder au système à distance. Très bien accueilli, ce service facilite le quotidien et donne la possibilité de payer le nombre de repas souhaité et de modifier les réservations. Un tiers des familles a déjà retiré son identifiant et son mot de passe, nécessaires pour profiter de cette prestation, auprès du service scolaire. Durant les quinze premiers jours du mois de janvier, ce ne sont pas moins de 250 transactions qui ont été effectuées, sûr que ce nouveau moyen a de beaux jours devant lui.







La Chambre régionale des comptes a examiné les résultats de la commune pour la période de 2005 à 2010. Ce rapport a fait l'objet d'un débat lors du conseil municipal du 18 décembre 2012 et des précisions ont été apportées sur les recommandations émises. Ce débat citoyen, réalisé en toute clarté, permet à chacun de s'informer complètement sur la gestion de la commune.

Les comptes communaux vérifiés

La Cour des comptes a émis les recommandations suivantes :

1 – La question de l'adhésion de la commune à un EPCI généraliste doit être posée pour faciliter la mutualisation des services et notamment certaines charges de centralité.

La commune intégrera la Communauté d'agglomération du Muretain au 1er janvier 2014, mais le principe de rationalisation a été appliqué avec le lancement d'un marché public pour la fourniture des repas à compter du 1er janvier 2012, car le site de la cuisine nécessitait une remise aux normes et une extension. Le travail était engagé avec cette communauté qui a la compétence restauration et une structure adaptée.

2 – La capacité d'autofinancement doit être restaurée et stabilisée, une pause dans les investissements assumés seuls pouvant favoriser ce mouvement.

Une maîtrise des investissements a été effectivement appliquée depuis 2008 : les investissements ont toujours été aidés, le plus souvent par le conseil général, l'État et la CAF, et parfois de façon cumulée. Mais cela n'impacte pas le bien vivre à Fonsorbes puisque la ville est dotée des équipements pour l'accueil des enfants et des jeunes, pour les activités sportives et culturelles, et comporte des voies en bon état. Cette volonté permet de maîtriser le taux d'endettement de la commune qui se situe dans la moyenne des villes de population comparable.

3 – Le maintien de l'équilibre entre les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement du budget, avec en particulier la maîtrise de l'évolution des dépenses de personnel, paraît de nature à faciliter l'atteinte de cet objectif.

Un travail de maîtrise des dépenses de fonctionnement a été engagé avec en premier lieu l'encadrement des dépenses de personnel, déjà effective en 2012 avec une évolution de 1,94 %, et aussi la maîtrise des dépenses générales : contrat de performance énergétique pour le gaz, mise en place d'économiseurs d'eau sur les robinets des bâtiments, début d'une campagne de mise en place de minuteries ou de capteurs de mouvements pour les éclairages, et également début de la mise en place d'horloges astronomiques pour l'éclairage public afin de rationaliser la période d'éclairage…

4 – Les règles relatives à la durée de travail des personnels de la commune doivent être strictement respectées.

L'analyse de la Chambre régionale des comptes concernant la durée du travail se base sur le Code du travail mais il convient de voir les avantages acquis. Ainsi, la moyenne nationale des congés, privé-public confondus, est de 37 jours par an (étude Insee sur l'année 2010). À Fonsorbes, la durée du travail résulte de l'application de jours exceptionnels en sus des jours de congé en 2009. Cette décision a été prise suite à une enquête menée sur des communes voisines ou de même strate. Le nombre de jours de congé et exceptionnels est de 30 jours. ■

Le rapport complet de la Chambre régionale des comptes est sur www.fonsorbes.fr



Association Sakado : 200 sacs récoltés et distribués

Autour de Christian Pech, adjoint au maire, du principal, Claude Salaméro, et des responsables de l'association Sakado, les collégiens de Fonsorbes se sont rassemblés pour la cause des sans-abri.

Aider les autres, c'est très concret. L'expérience de l'association Sakado est le témoignage d'une action efficace au service des plus démunis.

Le 14 décembre : collecte des sacs à dos pour les sans-abri

Pour cette deuxième collecte organisée au collège de Cantelauze par l'association Sakado pour les sans-abri, deux fois plus de sacs à dos ont été garnis par rapport à l'année passée. Un succès dû à la forte implication des collégiens fonsorbais pour les plus démunis.

Composés de denrées alimentaires non périssables, de produits d'hygiène, de vêtements chauds et de couvertures, les sacs sont distribués aux sans domicile fixe. « En impliquant nos jeunes dans une telle action, c'est l'esprit solidaire et citoyen que nous développons », explique Claude Salaméro, le principal du collège. Sandrine Ouchène, responsable départementale de l'association Sakado, a le sourire : « Je suis très contente, les objectifs sont atteints et même dépassés ; les collégiens sont motivés et très positifs. »

Les 200 sacs à dos ont été stockés dans un local mis à disposition par la mairie, avant d'être distribués.

Le 21 décembre : distribution à Toulouse avec des collégiens et lycéens

« La distribution a commencé par une halte au Samu social, raconte Sandrine Ouchène, en déposant une dizaine de sacs. Puis, nous avons continué notre parcours vers les berges du canal du Midi où nous avons retrouvé Jean-Marc et ses amis que nous avions déjà rencontrés quelques jours auparavant. Nous avons fait une pause à la station de métro Jolimont où nous attendaient des personnes sans abri que le Samu social nous avait signalées. Ensuite, direction les allées Jean-Jaurès. Là, nous avons croisé quatre SDF. Le temps d'une soupe et d'un café chaud, nous avons pu lier quelques relations avec ces personnes très touchantes. Notre périple s'est poursuivi vers la rue de Metz où nous avons rencontré Charly et sa compagne, des gens très sympathiques qui même dans cette situation de précarité gardent toujours le sourire. »

La tournée dans les rues de Toulouse s'est achevée aux alentours de minuit. En quelques heures, les bénévoles de l'association Sakado ont distribué, en même temps que les sacs à dos, un peu de bonheur et de chaleur humaine.

De nouvelles collectes vont suivre, ceux qui souhaitent participer peuvent contacter l'association Sakado. ■

Association Sakado
8, rue du Comminges, Fonsorbes.
Contact : Sandrine Ouchène,
06 24 61 24 87.



Ambiance et bonne humeur au repas de Noël



Le traditionnel repas de Noël organisé par le centre communal d'action social (CCAS) offert aux Fonsorbais de plus de 65 ans ainsi qu'à leur conjoint a réuni près de 400 personnes.

À cette occasion, Jacques Rouquet, 1er adjoint au maire, après avoir excusé le maire, absent pour convalescence, a pris la parole en précisant le plaisir partagé lors de ce moment de convivialité. Il a également rappelé les activités du CCAS ou associatives qui sont proposées sur la commune. Enfin, il a profité de l'instant pour remercier l'ensemble des membres élus et bénévoles du CCAS sans lesquels ces rencontres ne seraient pas possibles.
Les 395 personnes présentes ont pu apprécier le repas et la qualité des mets préparés par Arlet traiteur qui a fait l'unanimité, tout autant que le service. Côté piste de danse, l'animation musicale confiée à Danielli a donné à tous l'occasion de danser, ou de chanter, et fait de cette rencontre un événement très agréable. Et celui même qui donnait le tempo a déclaré : « J'anime beaucoup de repas comme celui-ci, ainsi que des thés dansants, mais de voir que la piste de danse a été remplie du début jusqu'à la fin me fait particulièrement plaisir. » La fête était réussie en effet, et à la satisfaction du CCAS, les aînés fonsorbais se régalent toujours sur la piste de danse. Rendez-vous est donc pris pour la prochaine édition du repas des aînés. ■



Musique, repas et danse, un moment de convivialité très apprécié par les aînés.

Programme P.I.E.D. pour prévenir les chutes

En partenariat avec la Fédération française EPMM sports pour tous, le centre social de Fonsorbes propose aux personnes de plus de 60 ans un programme intégré d'équilibre dynamique (P.I.E.D). Ce programme vise la prévention des chutes.
Il s'adresse aux seniors autonomes vivant à leur domicile ou en foyer logement, qui ont fait une chute au cours de l'année ou sont préoccupés par leur équilibre ou par les chutes. Le programme est réparti en 12 séances de 1 h 30 et il est conduit sur 6 semaines, à un rythme de deux séances par semaine.

Ces séances permettront aux participants, entre autres :
- d'améliorer l'équilibre, la force des jambes, la mobilité des chevilles,
- d'aider pour aménager le domicile et adopter des comportements sécuritaires,
- d'améliorer la confiance à l'égard des chutes (améliorer la capacité à se relever du sol),
- de contribuer à maintenir la densité de masse osseuse aux sites les plus vulnérables aux fractures (poignets, hanches et colonne),
- de favoriser le maintien d'une pratique régulière d'activités physiques.

Si vous êtes intéressé(e) par ce programme, une réunion d'information est organisée le jeudi 21 février à 15 h au centre social de Fonsorbes, rue Luigi-Amadio, 05 62 14 61 95.

2013 : le plein de projets pour les accueils de loisirs

Développer l'accès aux loisirs, aux sports et aux pratiques culturelles pour tous est le principal objectif des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) et associés à l'école (ALAE). Les équipes d'animation s'appuient sur un projet pédagogique élaboré en tenant compte du projet éducatif de la commune.

Projets des ALAE : de 12 h à 14 h en période scolaire.

Entre mer et terre, citoyenneté, le monde des insectes, autant de notions pour faire grandir la curiosité et aborder la vie en société.
En 2013, les enfants fonsorbais vont plonger dans « Le monde féerique entre terre et mer ». Les animateurs organiseront des activités autour de ce thème. Théâtre, chants, danses, réalisation de costumes, arts plastiques (décors, créations en volumes) et jeux sont au programme.
D'autre part, des jeux coopératifs, des mises en situation par des saynètes pour apprendre à gérer des conflits par le dialogue permettront de discuter des problèmes que les enfants rencontrent soit au sein de l'école, soit à l'extérieur du milieu éducatif.
L'écocitoyenneté fait aussi partie des thèmes tout au long de cette année. Tout d'abord, une sensibilisation aux gestes du quotidien : respecter de l'utilisation de l'eau, éviter le gaspillage du papier, être attentif à l'utilisation de l'éclairage, etc. permettra de donner une attitude attentive aux ressources de la planète. Des ateliers arts plastiques favoriseront la créativité, avec en partie du matériel de récupération. La découverte de la nature se fera également par le biais d'activités en extérieur.
À Cantelauze, les enfants découvriront le jardin pédagogique et ses habitants naturels. Ils construiront un terrascope afin d'observer les insectes vivants sous terre, et une mare pour regarder évoluer ses occupants.
Au Trépadé, ces derniers aménageront le patio en fonction des saisons : plantations, décorations, etc. ■


Animation autour du jardin pédagogique.

S'ouvrir aux autres et aux ressources de la nature.

Les projets des ALSH, c'est les mercredis et pendant les vacances scolaires


Premiers pas dans le bricolage.

Un thème par mois pour les mercredis et un thème pour chaque période de vacances, un rythme bien pensé pour apprécier les temps de pause.
En février, avec « Le centre de loisirs fait son carnaval », les enfants s'amuseront sur la thématique du cirque. En fonction des groupes d'âges, des sorties sont organisées ; les enfants les apprécient toujours, qu'elles soient culturelles (théâtre, cinéma) ou ludiques (parc de loisirs). De plus, en ALSH, de nombreux intervenants sont régulièrement associés aux projets, tels que les personnes du Point écoute jeunes ou de la Brigade de prévention de la délinquance juvénile.
L'été prochain, un séjour découverte astronomie est prévu du lundi 8 au vendredi 12 juillet au centre Les Quatre Saisons à Campan dans les Hautes-Pyrénées. 18 enfants de 8 à 11 ans sont attendus pour tout découvrir sur l'astronomie. ■



Les vacances de Noël, une parenthèse festive

Pendant les vacances de Noël, le centre de loisirs était ouvert trois jours, du 2 au 4 janvier. Ces vacances ont été l'occasion pour les enfants fonsorbais de se plonger dans la féerie de Noël. Réalisation de bougeoirs, de cartes de vœux, de calendrier, de fresque, d'un sapin en chocolat, autant d'activités manuelles en relation avec les fêtes de fin d'année pour savourer l'ambiance de Noël.

Atelier cirque ou atelier informatique ?

Tu choisis quoi ?

L'atelier informatique est ouvert à tous les jeunes Fonsorbais qui souhaitent créer avec l'outil informatique. Deux initiations sont proposées actuellement : un travail sur l'image à partir de créations diverses ou de retouche de photos avec des logiciels libres et gratuits (Gimp, photofiltre…) ou la création de sites web qui permet d'apprendre le langage html, css et php. Ainsi, les jeunes ont pu développer leur site web pour leurs projets individuels, mais pas seulement, l'atelier informatique permet aussi de développer des projets collectifs selon les demandes.
L'atelier cirque est à nouveau proposé. Les participants peuvent s'initier au jonglage (balles, massues, diabolos, bâtons du diable…), à l'équilibre (échasses, accros…) et aux techniques de la magie. ■

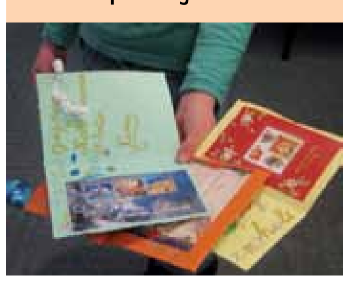
À l'atelier cirque, les enfants tentent de maîtriser le diabolo.



Horaires de l'atelier informatique : vendredi de 17 h 30 à 19 h 30 et samedi de 14 h à 16 h.
Horaires de l'atelier cirque : mercredi de 17 h 30 à 20 h.
Pour chacun de ces ateliers proposés au CAJ, des places sont encore disponibles.
Renseignements au CAJ, 05 61 91 25 67.

Atelier créatif : des vœux faits main

La médiathèque était le lieu de rendez-vous pour les amateurs de loisirs créatifs, et période de l'année oblige, les cartes de vœux ont été le thème de l'atelier du 12 décembre. Ce sont 24 enfants, âgés de 5 à 10 ans, qui ont participé avec enthousiasme et minutie à cette activité. Ils ont eu pour aide une animatrice joliment costumée en « lutin de Noël ». Une façon agréable d'initier les plus jeunes à la traditionnelle coutume des vœux. L'après-midi a été clôturée par un goûter.



Connaissez-vous Chaissac ?



Les réalisations des enfants, à la manière de Gaston Chaissac.

Les 8/9 ans ont rencontré son œuvre en janvier à Fonsorbes. Après avoir découvert qui était Gaston Chaissac, ainsi que sa technique pour créer des personnages où bras et jambes ont disparu, les enfants ont laissé place à leur imagination. Ils se sont amusés à créer leurs propres personnages avec du papier de récupération (journaux et magazines). Cette activité était « super méga bien ! » Les jeunes participants étaient enthousiastes de faire renaître cet artiste peintre français, Gaston Chaissac (1910 – 1964), un des maîtres de l'art brut. ■



L'atelier-relais, c'est quoi ?

Quand le décrochage guette, la municipalité et le collège ont créé un dispositif de remotivation pour remettre les jeunes dans une perspective de progrès scolaire.



Des talents à découvrir chez chacun.

Le dispositif atelier-relais poursuit ses activités au collège de Fonsorbes : il s'adresse à des élèves de la 6e à la 3e. Ces jeunes en situation de risque de décrochage scolaire ont ainsi la possibilité d'allier apprentissage et plaisir d'apprendre, de rétablir une perspective scolaire, de se remotiver pour progresser dans leur cursus.
Cette action a été mise en place pendant l'année scolaire 2011-2012, en partenariat avec différents services de la mairie (Service jeunesse, PEJ, Service social), des intervenants spécifiques aux ateliers, des seniors de Fonsorbes et le collège (CPE, professeurs, assistante sociale…).
Ainsi, l'an dernier, 10 jeunes ont pu bénéficier volontairement de ce dispositif. Ils ont travaillé sur l'organisation d'une journée qui proposait des activités diverses : pêche,



repas, danse et jeux. Ce projet commun a permis à chacun de mettre en pratique ses aptitudes propres et de concrétiser les liens intergénérationnels. Cette année, le dispositif est reconduit avec 10 nouveaux jeunes s'engageant dans cette aventure. Ils ont déjà commencé leur projet et ont pu faire un point sur leur perspective scolaire. ■

Un médiateur au collège pour l'année scolaire 2012-2013

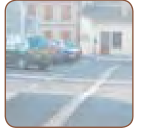
L'objectif de la médiation est de créer un climat qui favorise l'écoute au sein du collège.

À travers différents ateliers de médiation, adultes et adolescents découvrent des outils d'écoute et de reformulation afin de faciliter une gestion constructive des conflits. Ainsi, cinq sessions de formation ont été mises en place en janvier et février 2013 : trois sessions pour 12 adultes (professeurs, surveillants et personnel administratif pour le collège ; PEJ, Service jeunesse pour la mairie de Fonsorbes), et deux sessions pour 10 jeunes collégiens accompagnés par deux adultes.
Les sujets traités étaient :
- observer et analyser les situations conflictuelles dans l'environnement quotidien, réfléchir sur sa façon habituelle de fonctionner et de réagir ;
- identifier les sentiments éprouvés et apprendre à mettre des mots sur ses émotions ;
- s'exprimer avec le moins d'agressivité possible.

Ces rencontres favorisent également une réflexion et des pistes de travail pour la mise en place d'un lieu de régulation non violente des conflits en milieu scolaire et périscolaire.
Les personnes qui ont suivi la formation ont pu améliorer leurs compétences d'écoute et de prise de parole. Au terme de ces formations, les volontaires deviendront à leur tour médiateurs pour intervenir auprès de leurs camarades pour désamorcer les conflits éventuels. ■

Les coulisses du collège

Le Service jeunesse, partenaire du collège, y organise différentes activités. Un foyer est ouvert de 12 h à 14 h et de 16 h à 17 h. Ce lieu permet d'échanger et de proposer de l'aide au projet pour tous les jeunes collégiens. Les collégiens peuvent aussi disposer de jeux : jeux de société, baby-foot ou de lectures de bandes dessinées, propices à la détente, être membres d'activités comme les loisirs créatifs ou l'atelier vidéo. Le collège, ce n'est pas que les cours…

Entretien des fossés

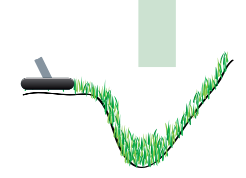
Le fauchage des végétaux dans les fossés est autant une question de sécurité que d'environnement.

Pour sauvegarder la biodiversité, il est nécessaire de mettre en place des phases d'entretien qui entrent dans le cadre de la gestion différenciée des espaces verts instaurée en 2012. À Fonsorbes, c'est la brigade verte qui veille à l'entretien des fossés sur les voies communales. Composée de deux personnes, ce service dispose de matériel adapté, une épareuse qui permet d'entretenir l'intérieur du fossé et une rotofaucheuse pour le bord et le fossé côté voirie. Pour les zones non accessibles avec ces engins, une débroussailleuse manuelle complète cet équipement.

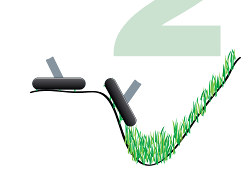
L'entretien s'effectue sur l'année en quatre phases. La première phase a lieu mi-avril et concerne la banquette des fossés. La seconde, début juin, consiste à entretenir la banquette puis le revers du fossé. Pour la troisième phase fin juin, début juillet c'est la banquette et tout l'intérieur du fossé qui sont traités. Enfin, début novembre, la totalité de l'entretien est effectuée.

Bien entendu, ce prévisionnel dépend du temps qu'il fera et de la nécessité d'un entretien en fonction de la pousse des végétaux.

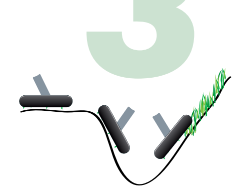
En ce qui concerne les intersections, un entretien spécifique est réalisé pour une question de visibilité. Sur dix à quinze mètres de part et d'autre de l'intersection, une tonte complète est effectuée chaque fois que nécessaire. Cet entretien annuel des fossés respecte bien évidemment les engagements que la commune a pris auprès du conseil général et de la direction de la voirie et des infrastructures. Cette dernière s'occupe, quant à elle, de l'entretien de la voirie départementale. ■



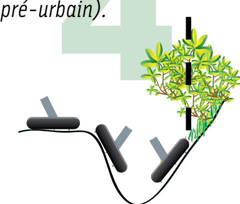
Avril-mai
Fauchage sur une largeur de rotor et dégagement de visibilité.



Juin
Fauchage de l'accotement, dégagement de visibilité et fauchage du revers du fossé.



Juillet-août
Fauchage de l'accotement, dégagement de visibilité et fauchage des revers du fossé.



Mi-août – fin décembre
Fauchage de l'accotement, des revers du fossé et débroussaillage. Le débroussaillage « complet » des talus ne sera réalisé que tous les 2 à 3 ans selon la nature et densité de la végétation ainsi que l'environnement immédiat (rase campagne ou pré-urbain).

LE LOGICIEL DE CONSULTATION DU CADASTRE EST EN LIGNE



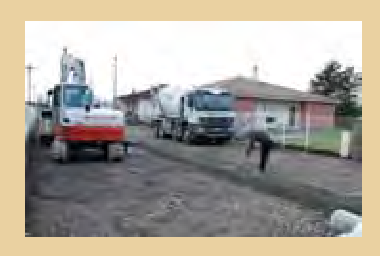
Comme annoncé dans l'édition du *Fonsorbes infos* de décembre, l'outil de consultation du cadastre est disponible sur le site Internet de la ville www.fonsorbes.fr, rubrique Urbanisme puis Cadastre en ligne. Une recherche est possible par adresse ou par numéro de parcelle. Par souci de protection de la vie privée, le nom des propriétaires n'est pas visible.

Le plan local d'urbanisme et le règlement applicable à chaque zone sont aussi disponibles ainsi que d'autres informations comme la localisation des zones de risques (inondation, mouvement de terrain).

Vous pouvez ainsi visualiser les parcelles avec leurs numéros, les bâtiments et une vue aérienne de la commune.

LE POINT SUR LES TRAVAUX RÉALISÉS DANS LA COMMUNE

NOUVEAU PARKING AU TRÉPADÉ



Au Trépadé, le parking qui dessert la salle Duffaut, la salle de gymnastique et le terrain de football a été aménagé. Il dispose désormais de 11 places ainsi que 2 places aux normes handicapées. Sa capacité a été doublée, permettant une utilisation plus facile par les personnes venant chercher des enfants à l'école ou les amenant au jardin d'enfants. Ce sont des places supplémentaires qui ne manqueront pas de trouver leurs utilisateurs.

AMÉNAGEMENT D'UN CHEMIN PIÉTONNIER PRÈS DE L'ÉGLISE

Des travaux d'aménagement du trottoir ont été effectués du 26 au 30 novembre dernier. À l'intersection de la rue de l'Église et de l'avenue de la Gare, le trottoir n'était pas assez large pour pouvoir être utilisé en toute sécurité. Des travaux ont permis de relier le chemin piétonnier qui mène à l'église avec le trottoir de l'avenue de la Gare, sans être entravé par un muret comme c'était le cas auparavant. Ces travaux permettent une circulation à pied à ce carrefour plus aisée et plus sécurisée.



TRAVAUX À VENIR

• Pendant les vacances de février :
– Réfection du parking des services techniques.
– Réfection du parking du groupe scolaire et de la crèche de la Béouzo.





Un marché de Noël animé et sympathique.

Un Noël réussi : marché, concert et spectacle

Un concert de 80 choristes a entamé le vendredi 14 décembre la période festive de Noël, en offrant au public fonsorbais, venu nombreux dans l'église, un répertoire varié et de qualité. Francis Arrouy, professeur de piano au conservatoire, a dirigé le groupe vocal Équinoxe sur des œuvres de Mozart, Tallis, Mendelssohn, Liszt, Cherubini et Brahms entre autres. Dès le lendemain matin, le marché de Noël avait garni les stands et les tables place du Trépadé, et chacun y trouvait des idées de cadeaux décoratifs ou utiles et des produits gastronomiques locaux (crêpes, gaufres, nougat, aligot, fruits secs, pain d'épice, etc.)
On y a croisé le Père Noël et ses lutins qui distribuaient des bonbons aux enfants. L'après-midi, rendez-vous était pris avec la compagnie « Les Passagers du vent ». Les 380 spectateurs friands de fantaisie et de musique ont été séduits : comptines, chansons autour du monde et légendes ont fait rêver les plus petits comme les plus grands. À l'issue de la représentation, un goûter a régalé les enfants autour du Père Noël, personnage incontournable de cette belle fête. ■



Concert à l'église avec le groupe vocal Équinoxe.

Voyage au pays du conte

Un Noël sans conte, c'est comme un printemps sans hirondelles. Cette année, le service culturel municipal de Fonsorbes a choisi la compagnie « Chats pitres et Rat conteur ». Ce spectacle interactif a réuni le 12 décembre une centaine d'enfants, âgés de 3 à 9 ans. Les spectateurs en herbe étaient bel et bien prêts pour ce voyage conté où se sont mêlés marionnettes, musique, jonglage et humour. Le Père Noël avait aussi réservé son siège, et a ensuite emmené les enfants prendre le goûter à la médiathèque. ■





ÉTAT CIVIL DU 17 OCTOBRE 2012 AU 12 JANVIER 2013

Seuls sont inscrits les événements qui ont fait l'objet d'un accord des familles pour parution dans le bulletin municipal.

NAISSANCES

Mayron Jean DUVERNEUIL,
le 17 octobre 2012

Laurine Raquel Louise TALON,
le 25 octobre 2012

Leia VIAUD,
le 28 octobre 2012

Kira Cataleya HENRY,
le 1er décembre 2012

Mathilde Maritxu DARQUY,
le 5 décembre 2012

Lindsay Élodie TURATELLO,
le 8 janvier 2013

Julia Léa TURATELLO,
le 8 janvier 2013

DÉCÈS

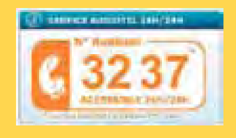
Juan MARTIN, le 29 novembre 2012

Jean KUBIENIEC, le 12 janvier 2013

Résogardes : les pharmacies de garde

Pour connaître le nom de la pharmacie de garde de votre secteur, le soir, le week-end ou les jours fériés, vous pouvez désormais composer le 3237. Ce numéro, mis en place par le syndicat des pharmaciens de la Haute-Garonne, permet d'accéder au serveur vocal Résogardes qui indique les trois pharmacies les plus proches du centre de la commune d'appel ainsi que les informations nécessaires à l'accès à la pharmacie de garde. Déjà en place dans une cinquantaine de départements français, Résogardes est actualisé en temps réel. Le numéro national 3237 est accessible en tout point du territoire. On peut donc désormais connaître le nom et l'adresse d'une pharmacie de garde lors de déplacements.

Le numéro audiotel 3237 est accessible 24 h/24h et coûte 0,34 euro/min.



Nouveau à la médiathèque : la culture occitane

Début 2013, la médiathèque va mettre en place un fonds occitan. Ainsi, petits et grands pourront découvrir ce patrimoine linguistique à travers des livres et des cd. Quelques titres du fonds occitan :

CD
- *Legendas D'Occitània,* la Talvera.
- *Calèna*, Corou de Berra.
- *Solo,* chants de Haute-Provence a cappella, Rena Sette.

Livres
- *Doble Murtre a l'abadià,* Mirande Jacqueline, CRDP Aquitaine.
- *Lo Caton e la Bossola,* CRDP Aquitaine.
- *La Selva blanca,* CRDP Montpellier.
- *La Croix occitane,* Ginouillac Raymond.

Retrouvez, régulièrement, un aperçu des nouveautés de la médiathèque sur www.fonsorbes.fr





Puis-je consulter le cadastre en ligne ?
Oui. La ville s'est équipée d'un nouveau logiciel en urbanisme qui permet de consulter le cadastre sur le site Internet de Fonsorbes. Le mode d'emploi est indiqué à l'ouverture de la rubrique.
■ Rubrique « Urbanisme » > « Cadastre en ligne »

Je souhaite connaître les activités périscolaires proposées aux 3- 15 ans, où puis-je trouver l'information ?
Vous pouvez retrouver sur le site les plannings des activités périscolaires pour toutes les tranches d'âges. Pour le centre de loisirs, vous trouverez à la fois les plannings des mercredis et ceux des vacances scolaires.
■ Rubrique « Enfance & jeunesse » > « Centre de loisirs 3-11 ans » ou « Jeunesse 11-26 ans »

Comment faire pour contacter un élu du conseil municipal ?
Un trombinoscope des élus est disponible sur le site Internet, il suffit de cliquer sur « Contacter cet élu » sous la photographie de l'élu concerné. Vous pouvez alors lui écrire un message.
■ Rubrique « Vie municipale » > « Conseil municipal »

Cette page est réservée à l'expression des groupes politiques qui composent le conseil municipal de Fonsorbes.
Cette disposition est prise en conformité avec la loi « Démocratie et proximité » du 22 février 2002 (Article L. 2121-27-1).
Les propos publiés dans cette tribune le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Fonsorbes pour Tous

« PS »

Le rôle du CCAS : service de proximité

Les manifestations des aînés offertes depuis de nombreuses années, comme dans d'autres communes, sont des moments festifs égalitaires, important lien social, rares moments conviviaux permettant à certaines personnes de sortir de leur isolement quotidien. Les aînés doivent être respectés et non stigmatisés.
Les pitchounets autour d'un goûter convivial, un cadeau et une après-midi de jeux, permettent l'information des jeunes parents sur ce qui concerne le jeune enfant.
Activités : semaine bleue des séniors, activités créatives, cuisine, couture, scrabble, information diététique, marche, formation internet. D'autres activités existent concernant enfants et parents. Ateliers d'apprentissage du français.
Sorties organisées : marchés ou achats divers. Participation au marché de Noël avec une dynamique importante au sein des ateliers. Activités intergénérationnelles avec les jeunes du collège…
Démarches administratives et d'aide sociale. Accompagnement des demandeurs d'emploi et Forum de l'emploi.
Actions sanitaires : gestion des plans canicule et grand froid.
La commission aide traite les demandes financières et, attribue des aides partielles en accompagnant les familles sans favoriser l'assistanat.
Aucun enfant à Fonsorbes n'a été rejeté de la cantine pour raison financière.
Bons alimentaires attribués, en urgence, pour des personnes en grande précarité, en partenariat avec le milieu associatif : Resto du cœur, Secours catholique, Epicerie sociale soutenus par la municipalité.
5 Logements d'urgence ; abritant des personnes pour une durée maximum de six mois, sous condition de démarches actives.
586 logements sociaux. Une liste d'attente d'une centaine de familles est gérée par le service logement.
Les jardins ouvriers : 21 parcelles affectées individuellement, une parcelle solidaire CCAS pour 4 familles se partageant la récolte. Une deuxième tranche est prévue de 39 parcelles.
Le CCAS est au service de tous, sans distinction. L'aide sociale n'est pas une affaire de chiffre mais c'est surtout du relationnel, de la solidarité. Non le rôle du CCAS n'est pas comme certains peuvent le présenter : un centre d'assistanat. Les missions d'aides à la personne relève du conseil général dans le cadre de la lutte contre la dépendance, de l'aide au handicap ou encore du soutien financier pour les plus défavorisés. Il est représenté sur la commune ou encore, dans le cadre de l'aide à la famille, mission de la CAF. Oui le CCAS apporte des aides à ceux qui en ont le plus besoin, mais sans se substituer à ceux dont c'est la compétence mais, en complément.

« PCF »

La C.A.M a adhéré depuis le 1er juillet 2012 au syndicat mixte des transports en commun.
Le conseil général a confirmé son intention de se retirer en matière de transport interurbain à l'échéance du printemps 2013 !
Nous sommes inquiets sur le devenir des dessertes existantes, sur le maintien des emplois et de savoir où est le service public pour la population.

Fonsorbes Autrement

La cour régionale des comptes Midi-Pyrénées épingle la gestion de la commune

A l'issue du contrôle qui a porté sur les exercices 2005 à 2010, la chambre régionale des comptes a formulé les recommandations suivantes :

1- La question de l'adhésion de la commune à un établissement public de coopération intercommunale doit être posée pour faciliter la mutualisation des services et notamment certaines charges de centralité.
2- La capacité d'autofinancement doit être restaurée et stabilisée, une pause dans les investissements assumés seuls pouvant favoriser ce mouvement.
3- Le maintien de l'équilibre entre les recettes et les dépenses de fonctionnement avec en particulier la maîtrise de l'évolution des dépenses de personnel, paraît de nature à faciliter l'atteinte de cet objectif.
4- Les règles relatives à la durée du travail des personnels de la commune doivent être strictement respectées.

Commentaires de FC 2000 :

- Point 1 : voilà plus de 10 ans que nous demandons avec insistance notre intégration à une des communautés de communes voisines. Cela n'a pas été fait. C'est le grand échec de la majorité municipale. Cet isolement nous coûte cher et se ressent évidemment sur nos feuilles d'impôts locaux. Notre entrée, par la petite porte, à la CAM est prévue pour le 01/01/14.
- Point 2 : l'absence d'intercommunalité nous a obligé à assumer seuls les dépenses de fonctionnement et d'investissements nécessaires à la vie des Fonsorbais. Donc, l'état de nos finances n'est pas bon. Alors, bien que nos impôts locaux aient augmenté, notre capacité d'autofinancement et les investissements qui vont avec ont naturellement fondu.
- Point 3 : les dépenses de personnel sont depuis longtemps un sujet de discorde entre majorité et opposition. Il est normal que la croissance démographique de la commune ait été accompagnée d'une augmentation du nombre d'agents municipaux mais pas dans les proportions que Fonsorbes a connues. De 1998 à 2010 : frais de personnel +203%, population +60%. Il est temps de stopper les embauches et de mieux utiliser le personnel présent et ses compétences.
- Point 4 : la cour des comptes a chiffré le temps de travail du personnel communal. Il est estimé à 1540h/an alors que les dispositions légales et réglementaires en prévoient 1607. Certes, il s'agit d'avantages acquis sur lesquels il est difficile de revenir brutalement. Mais devant les difficultés auxquelles est confrontée la commune, ne pourrait-on pas, sur les trois jours de congés accordés gracieusement par le maire supprimer au moins celui qui correspond à la « journée de solidarité » ?

Sur tous ces points, la balle est dans le camp de la majorité qui, seule, a le pouvoir de décision. Le mois prochain va être présenté le budget 2013. Les élus FC2000 seront vigilants : le rapport de la cour régionale des comptes ne doit pas rester lettre morte !

Demain Fonsorbes

La cour des comptes a remis fin octobre 2012, son rapport sur la gestion de la commune portant sur les années 2005 à 2010, son précédent rapport datant de 2000.
Si ce rapport ne met pas en exergue des anomalies de gestion, il pointe ses insuffisances dont sont comptables des élus depuis plus de 15 ans. Ainsi l'accent est mis sur la non appartenance de notre commune à une communauté de communes, travail entamé et non abouti depuis plus de 10 ans, l'adhésion à la CAM à compter du 1er janvier 2014 relevant de la décision du préfet. L'équilibre entre les dépenses et les recettes est précaire et la politique de restriction des dépenses amorcée depuis peu est contrainte. La capacité d'autofinancement est négative depuis plusieurs années, rendant difficile une politique d'équipement cohérente.
Ces multiples erreurs coûtent cher aux Fonsorbais depuis longtemps, tant en impôts qu'en subventions ! Voulez-vous continuer à subir cette politique des petits pas encore longtemps !
Il est temps de se poser la question !



THÉÂTRE

ENTRÉE GRATUITE

Mysogénial

présente sa comédie musicale



Balai Bourrelesque

FONSORBES

Vendredi 8 Mars à 20h45

Centre Culturel

RENSEIGNEMENTS Service culturel
05 61 91 50 53 - www.fonsorbes.fr



CINÉMA

Centre culturel, 2, rue des Écoles.

L'association l'Atelier qui gère le cinéma de Fonsorbes propose une séance mensuelle à l'attention du jeune public.
Programmation sur répondeur en appelant le 05 61 91 31 10

AGENDA

FÉVRIER

DU MARDI 12 FÉVRIER AU SAMEDI 9 MARS
Exposition : « Entre pinceaux et chevalet »
> Salle d'exposition de la médiathèque. *Gratuit.*

LUNDI 25 FÉVRIER À 10 H
Atelier pour enfants : «Passe ton diplôme de paléographe».
> Médiathèque. *Sur inscription.*

MARS

MARDI 5 À 15 H 30
Spectacle pour enfants : « Ah !… Les dragons »
> Départ de la médiathèque pour le théâtre Le Fil à Plomb à Toulouse

VENDREDI 8 À 20 H 45
Comédie théâtre : « Balai Bourrelesque »
Tout public à partir de 12 ans
> Centre culturel. *Gratuit.*

DIMANCHE 10 MARS
Journée du souvenir de la FNACA
> Monument aux morts.

SAMEDI 16 À 10 H 30
Samedi musical avec la GAF
> Médiathèque.

MARDI 19
Cérémonies du 19 mars 1962
> Monument aux morts.

VENDREDI 22 À 20 H 45
Concert de printemps
Musique bolivienne avec le groupe « Chunquituy »
> Salle polyvalente. *Gratuit.*

AVRIL

DU MARDI 2 AVRIL AU SAMEDI 4 MAI
Exposition : « Les chants du roseau »
> Salle d'exposition de la médiathèque. *Gratuit.*

SAMEDI 13 À 11 H
Conte musical pour enfants : « Turlu le petit lutin des marais »
Sur inscription. Enfants à partir de 4 ans.
> Médiathèque. *Gratuit.*

MARDI 23 À 15 H
Spectacle pour enfants : « Tombé sur un livre ». Enfants à partir de 6 ans. Sur inscription.
> Salle polyvalente. *Gratuit.*

VENDREDI 26 AU DIMANCHE 28
Festival folklorique du Touch
> Site du Trépadé.